RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

2A - CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Nombre de conseillers · en exercice 15 · présents 13 · votants 13 · absents 2 · exclus 0

MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-12-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

De la commune Monacia d'Aullène

Séance du 14 avril 2023

à 17 heures 00

Date de convocation : 11 avril 2023

Date d'affichage : 17 avril 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 BUDGET PRINCIPAL 2023

M. LUCIANI Marc Eugène

Étaient présents :

Félicien LUCCHINI, Jacques-Antoine TRAMONI, Michel BENEDETTI, Sandra TOMASINI, Jean-Louis PIERAGGI, Xavier BENEDETTI, Fabien CANETTI, Nicolas BENEDETTI, Catherine POLI, Laurence LESY, Antoine MARCHI, Bianca TOMASI Absents: LUCCHINI François Joseph, VALENTINI Toussaint

Secrétaire de séance :

M. MARCHI Antoine

Le Maire présente le budget primitif M14 de l'exercice 2023 au Conseil Municipal qui se décompose de la façon suivante :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	261 458,00	0,00	278 730,00	278 730,00	278 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	273 650,00	0,00	298 550,00	298 550,00	298 550,00
014	Atténuations de produits	82 602,00	0,00	82 602,00	82 602,00	82 602,00
65	Autres charges de gestion courante	670 496,42	0,00	290 954,98	290 954,98	290 954,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 288 206,42	0,00	950 836,98	950 836,98	950 836,98
66	Charges financières	4 281,00	0,00	5 422,00	5 422,00	5 422,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 294 487,42	0,00	956 758,98	956 758,98	956 758,98
023	Virement à la section d'investissement (5)	173 799,99		699 040,84	699 040,84	699 040,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	173 799,99		699 040,84	699 040,84	699 040,84
	TOTAL	1 468 287,41	0,00	1 655 799,82	1 655 799.82	1 655 799,82

0,00	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
±	
1 655 799,82	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	. Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	9,00,	é de réception Qui	istère de l'Int.0.00
70	Produits services, domaine et ventes div	24 500,00	0,00		212001630-202304	
73	Impôts et taxes	414 890,00	0,00			14-14042023-12-8 345 324.00
74	Dotations et participations	299 979,00	0,00	255 79 2.00	é certifié exécutoir 266 702.00	255 792.00
75	Autres produits de gestion courante	40 020,00	0,00	48 000 Réce	otion par le préfet : 17/ 48 000,00	48 000,00
	Total des recettes de gestion courante	784 389,00	0,00	672 20 0,00	072 200,00	672 206,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	784 389,00	0,00	672 206,00	672 206,00	672 206,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	784 389,00	0,00	672 206,00	672 206,00	672 206,00

 R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	983 593,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 655 799,82

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le . Publié ou notifié le .

Fait à Monacia d'Aullene, le 14 avril 2023

Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

COMMUNE - Mairie de MONACCIA D'AULLENE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21200163000012

POSTE COMPTABLE: SERVICE GESTION COMPTABLE

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Budget principal (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
	02A-212001630-20230417-14042023-13-BF
I - Informations générales (6)	Accusé certifié exécutoire
A - Informations statistiques, fiscales et financières	Réception par le préfet : 17/04/2023
B - Modalités de vote du budget	Affichage: 17/04/2023
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
Al - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	54
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	56
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	57
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Salis Objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	61
D2 - Arrêté et signatures	62

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la confecte des dechets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

Accusé certifié exécutoire

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au monte plus propriété par le plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au monte plus propriété par le plus (art. L. 2313-1 du CGCT). (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

Affichage: 17/04/2023

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 2A163	Mairie de MONACCIA D'AULLENE Budget principal	Accusé de récept	BP - Ministère de l'Intér 023 0447-14042008-1:
		Accusé certifié ex	écutoire
	I – INFORMATIONS GENERALES	Réception par le pro	efet: 17/04/2023
INFORMA	TIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERE	S Affichage: 17/04/20	2 A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R, 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		financier (1)		Moyennes nationales du
	Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
	0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct, (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de

Texercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicals mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière année connue

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET Accusé de réception Ministère de l'Intérieur MODALITES DE VOTE DU BUDGET D2A-212001630-20/30417 B10420/3-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Affichage: 17/04/2023

Réception par le préfet : 17/04/2023

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	II – PRESENTA	ATION GENERALE DU BUDG VUE D'ENSEMBLE			
<u> </u>		FONCTIONNEMENT	02A-212001630-2023041 A 14042023-13 Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 655 799,82	672 206,00		
_	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
S	=	= 0,00			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 655 799,82	1 655 799,82		
-	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 590 946,35	2 252 782,89		
	+	+	+		
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	933 804,17	372 289,54		
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)		
s	(2)	0,00	899 678,09		
ī	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 524 750,52	3 524 750,52		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 180 550,34	5 180 550,34		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux anténeurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget « Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Opérat° ordre transfert entre sections (5)

Total des dépenses d'ordre de fonctionnement

TOTAL

Opérat° ordre intérieur de la section (5)

042

043

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	02A-212001630 202304 A2 40420 3-13-BF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						Accusé certifié exécutoire	
		Réception par le r					
Chap	. Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	AFOTE (3)7/04/		
		budget précédent (1)	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général	261 458.00	0,00	278 730.00	278 730.00	278 730,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	273 650,00	0.00	298 550.00	298 550.00	298 550,00	
014	Atténuations de produits	82 602,00	0,00	82 602,00	82 602,00	82 602,00	
65	Autres charges de gestion courante	670 496,42	0,00	290 954,98	290 954,98	290 954,98	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion courante	1 288 206,42	0,00	950 836,98	950 836,98	950 836,98	
66	Charges financières	4 281,00	0,00	5 422,00	5 422,00	5 422,00	
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 294 487,42	0,00	956 758,98	956 758,98	956 758,98	
023	Virement à la section d'investissement (5)	173 799,99		699 040,84	699 040,84	699 040,84	

	,
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

0,00

0.00

699 040,84

1 655 799,82

0,00

0,00

0.00

699 040,84

1 655 799,82

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 655 799,82

0,00

0,00

699 040.84

1 655 799,82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

0,00

0,00

173 799,99

1 468 287,41

Chap	. Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	24 500,00	0.00	23 090,00	23 090,00	23 090,00
73	Impôts et taxes	414 890,00	0,00	345 324,00	345 324,00	345 324,00
74	Dotations et participations	299 979,00	0,00	255 792,00	255 792,00	255 792,00
75	Autres produits de gestion courante	40 020,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
	Total des recettes de gestion courante	784 389,00	0,00	672 206,00	672 206,00	672 206,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	784 389,00	0,00	672 206,00	672 206,00	672 206,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (5)	0,00		0.00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement 0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	784 389,00	0,00	672 206,00	672 206,00	672 206,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	983 593,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 655 799,82

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 699 040,84	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats. (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

II − PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT − CHAPITRES Accusé de réception - Miniştière de l'Intérieur 02A-212001630-202304 ★3 404203 5-13-BF

Accusé certifié exécutoire

	T DEF	ENSES D'INV	ESTISSEME	reception parte prefet.		
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote (3) ^{7/04}	(= RAR + vote
010	Stocks (5)	précédent (1)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
204	[C. > 1.45]	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	27 521,09	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 649 787,45	933 804,17	2 378 759,79	2 378 759,79	3 312 563,96
	Total des dépenses d'équipement	1 677 308,54	933 804,17	2 378 759,79	2 378 759,79	3 312 563,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées	14 267,61	0,00	14 267,61	14 267,61	14 267,61
	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Participat [®] et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	14 267,61	0,00	14 267,61	14 267,61	14 267,61
15	Total des opé, pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses réelles d'investissement	1 691 576,15	933 804,17	2 393 027,40	2 393 027,40	3 326 831,57
240	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
141	Opérations patrimoniales (4)	0,00		197 918,95	197 918,95	197 918,95
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		197 918,95	197 918,95	197 918,95
	TOTAL	1 691 576,15	933 804,17	2 590 946,35	2 590 946,35	3 524 750,52

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 524 750,52

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	693 886,76	372 289,54	419 454,10	419 454.10	791 743.64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	842 369,00	842 369,00	842 369.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	693 886,76	372 289,54	1 261 823,10	1 261 823,10	1 634 112,64
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	41 700,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00	60 000,00	60 000 00	60 000.00
	Total des recettes financières	66 700,00	0.00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	760 586,76	372 289,54	1 355 823,10	1 355 823,10	1 728 112,64
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	173 799,99		699 040,84	699 040,84	699 040,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0.00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		197 918,95	197 918,95	197 918,95

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3) Accusé de réce	TOTAL ption Reigistère de l'Intérieu
		précédent (1)	(2)			D-20230417-14042023-13-B
Total des re	cettes d'ordre d'investissement	173 799,99		896 959,79	Acelse south	exécutoir 896 959,79
	TOTAL	934 386,75	372 289,54	2 252 782,89	2-2521982,8de	préfet : 12/64/5000 43
					Affichage: 17/04	/2023 +
	R	001 SOLDE D'EXE	CUTION POSIT	IF REPORTE OU	ANTICIPE (2)	899 678,09

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	699 040,84

3 524 750,52

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
BALANCE GENERALE DU BUDGET	02A-212001630 202304 B 1 4042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser) **FONCTIONNEMENT** Opérations réelles (1) Opérations d'ordre 2 victage : 17/04/2 TOTAL 011 Charges à caractère général 278 730,00 278 730,00 012 Charges de personnel, frais assimilés 298 550,00 298 550,00 014 Atténuations de produits 82 602,00 82 602,00 60 Achats et variation des stocks (3) 0,00 0,00 65 Autres charges de gestion courante 290 954,98 290 954.98 656 Frais fonctionnement des groupes d'élus (4) 0,00 0,00 66 Charges financières 5 422,00 0,00 5 422,00 67 Charges exceptionnelles 500,00 500,00 0.00 68 Dot. aux amortissements et provisions 0,00 0,00 0,00 71 Production stockée (ou déstockage) (3) 0.00 0,00 022 Dépenses imprévues 0,00 0,00 023 Virement à la section d'investissement 699 040,84 699 040,84 Dépenses de fonctionnement - Total 956 758,98 699 040,84 1 655 799,82

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 655 799,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 267,61	0,00	14 267,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0.00
	Total des opérations d'équipement	3 312 563,96		3 312 563,96
198	Neutral, amort, subv. équip, versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	197 918,95	197 918,95
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0.00	0.00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	3 326 831,57	197 918,95	3 524 750,52

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
3 52	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Page 12

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
BALANCE GENERALE DU BUDGET	02A-212001630-202304 B2 4042023-13-BF
2 DECETTES (du prépart budget l'accèse à réaliser)	Accusé certifié exécutoire

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	75 hage: 17/04/270TAL
013	Atténuations de charges	0,00	5 (et al. 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0.	.00
70	Produits services, domaine et ventes div	23 090,00		23 090,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0.	00,00
72	Production immobilisée		0,	00,00
73	Impôts et taxes	345 324,00		345 324,00
74	Dotations et participations	255 792,00		255 792,00
75	Autres produits de gestion courante	48 000,00	0,0	00 48 000,00
76	Produits financiers	0,00	0.0	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0.0	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,0	00,00
79	Transferts de charges		0,0	0.00
F	Recettes de fonctionnement – Total	672 206,00	0,0	672 206,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	983 593,82
		=
1	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 655 799.82

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 10 34 000,00 0,00 34 000,00 13 Subventions d'investissement 791 743,64 791 743,64 0.00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 842 369,00 842 369,00 0,00 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 (6) 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 197 918,95 197 918,95 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 Immobilisations reçues en affectation 22 (7) 0,00 0,00 0,00 Immobilisations en cours 23 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0.00 0.00 0.00 27 Autres immobilisations financières 0.00 0,00 0.00 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 29 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45.. Opérations pour compte de tiers (5) 0.00 0.00 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0.00 0.00 0.00 0,00 0,00 021 Virement de la sect° de fonctionnement 699 040.84 699 040.84 024 Produits des cessions d'immobilisations 60 000,00 60 000,00 Recettes d'investissement - Total 1 728 112,64 2 625 072,43 896 959,79

899 678,09	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	
0,00	AFFECTATION AU COMPTE 1068
=	
3 524 750,52	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

Accusé certifié exécutoire

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	02A-212001630-02304 A 1 404203-13-BF
	174-717/11530-707-304 17-1404-2073-13-BF

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire		rtifié exécutoire
art (1)	Libelle (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositionsption proposition	ar le préfe V otte 0(412)0. 17/04/2023
011	Charges à caractère général	261 458,00	278 730,00	278 7
60611	Eau et assainissement	3 200.00	4 000,00	40
60612	Energie - Electricité	14 500,00	20 000,00	20 0
60622	Carburants	4 000,00	6 000,00	60
60623	Alimentation	1 500,00	1 500,00	1 50
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 000,00	3 00
60632	Fournitures de petit équipement	2 700,00	6 000,00	6 00
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 000,00	1 00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 50
6065	Livres, disques, (médiathèque)	200,00	0,00	
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	3 000,00	3 00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	70 000,00	70 00
6132	Locations immobilières	0,00	1 500,00	1 50
6135	Locations mobilières	26 500,00	20 000,00	20 00
61521	Entretien terrains	15 000,00	7 000,00	7 00
615221 615228	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	5 000,00	5 000
	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	2 000,00	2 00
615231	Entretien, réparations voiries	3 500,00	6 000,00	6 00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 500,00	15 000,00	15 00
61551 61558	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00	2 000
	Entretien autres biens mobiliers	1 958,00	2 000,00	2 000
6156	Maintenance	13 000,00	35 000,00	35 000
6161	Multirisques	10 600,00	0,00	(
6168	Autres primes d'assurance	0,00	11 820,00	11 820
617 6226	Etudes et recherches	300,00	6 000,00	6 000
6227	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000
6231	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500
	Annonces et insertions	1 800,00	500,00	500
6232 5233	Fêtes et cérémonies	5 500,00	5 000,00	5 000
6236	Foires et expositions	500,00	500,00	500
5237	Catalogues et imprimés	100,00	100,00	100
5247	Publications	1 900,00	2 000,00	2 000
3261	Transports collectifs Frais d'affranchissement	1 500,00	2 500,00	2 500.
262	Frais de télécommunications	3 500,00	3 000,00	3 000,
27	Services bancaires et assimilés	9 500,00	9 500,00	9 500,
281	Concours divers (cotisations)	0.00	10,00	10,
288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,
3512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,
3513	Autres impôts locaux	500,00	800,00	800,
12		200,00	0,00	0,0
332	Cotioning version or 5 N.A.	273 650,00	298 550,00	298 550,0
336	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	250,00	250,0
338	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	5 000,00	5 000,0
\$11	Autres impôts, taxes sur rémunérations Personnel titulaire	600,00	800,00	800,0
113	Personnel non titulaire	120 000,00	150 000,00	150 000,0
151	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 000,00	50 000,00	50 000,0
153	Cotisations aux caisses de retraites	37 000,00	40 000,00	40 000,0
154	Cotisations aux Caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	40 000,00	40 000,0
		3 000,00	3 000,00	3 000,0
75	Médecine du travail, pharmacie	600,00	500,00	500,0
75 88	Autres charges			9 000,0
88	Autres charges	7 200,00	9 000,00	9 000,0
88 4	Atténuations de produits	82 602,00	82 602,00	
88 4 9211	Atténuations de produits Attributions de compensation			82 602,0
88 4 9211 9221	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR	82 602,00	82 602,00	82 602,0 6 36 855,06
88 4 9211 9221	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42	82 602,00 36 855,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00
88 4 9211 9221	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98
88 4 9211 9221 31 33	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98	82 602,0 36 855,0 45 747,0 290 954,98 19 000,00
88 4 9211 9221 31 33 35	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00	82 602,0 36 855,0 45 747,0 290 954,9 19 000,0 1 000,0
88 4 9211 9221 31 33 35 53	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Service d'incendie	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00 18 219,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00	82 602,0 36 855,0 45 747,0 290 954,9 19 000,00 1 000,00
88 4 9211 9221 31 33 35 53 548	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Service d'incendie Autres contributions	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00 18 219,00 23 000,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 1 000,00	82 602,0 36 855,0 45 747,0 290 954,9 19 000,00 1 000,00 20 921,00
88 4 9211 9221 31 33 35 53 548 66	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Service d'incendie Autres contributions Indemnités de logement aux instituteurs	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00 18 219,00 23 000,00 0,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 1 000,00 20 921,00	82 602,01 36 855,04 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00
88 4 9211 9221 31 33 35 53 548 66 68	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Service d'incendie Autres contributions Indemnités de logement aux instituteurs Autres contributions obligatoires	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00 18 219,00 23 000,00 0,00 1 500,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00 25 000,00 500,00
88 4 9211 9221 31 33 35 53 548 66 68 83 83	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Service d'incendie Autres contributions Indemnités de logement aux instituteurs Autres contributions obligatoires Subv. fonct. Autres organismes publics	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00 18 219,00 23 000,00 0,00 1 500,00 596 777,42	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00 25 000,00	82 602,0 36 855,0 45 747,0 290 954,92 19 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00 25 000,00 500,00
88 4 9211 9221 31 33 35 553 548 66 68 8 738 4	Atténuations de produits Attributions de compensation FNGIR Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Service d'incendie Autres contributions Indemnités de logement aux instituteurs Autres contributions obligatoires	82 602,00 36 855,00 45 747,00 670 496,42 19 000,00 950,00 1 500,00 18 219,00 23 000,00 0,00 1 500,00	82 602,00 36 855,00 45 747,00 290 954,98 19 000,00 1 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00 25 000,00 500,00	82 602,0 36 855,0 45 747,0 290 954,94 19 000,00 1 000,00 20 921,00 23 000,00 25 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3) de	Vote (4) réception - Ministère de l'
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 288 206,42	950 836,98 Accuse cer	1630-20230417-140420. 950 836,98 tiflé exécutoire
66	Charges financières (b)	4 281,00	5.422.00	ar le prefet : 17/04/2023 7/04/2023 5 422,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 281,00	5 422,00	5 422,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	500,00	500,00
6713 673	Secours et dots Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00 500,00	0,00 500,00	0,00 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 294 487,42	956 758,98	956 758,98
023	Virement à la section d'investissement	173 799,99	699 040,84	699 040,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	173 799,99	699 040,84	699 040,84
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	173 799,99	699 040,84	699 040,84
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 468 287,41	1 655 799,82	1 655 799,82
				+
		RESTES A R	EALISER N-1 (11)	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 655 799,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Min Rere de l'Intérieur
02A-212001630-202304 A2 4042023-13-BF

73 73111 7362	Atténuations de charges Rembourst sur autres charges sociales Produits services, domaine et ventes div Autres redevances et recettes diverses Redevances services à caractère social Redev. services périscolaires et enseign Impôts et taxes Impôts directs locaux	Pour mémoire budget précédent (2) 5 000,00 5 000,00 24 500,00 0,00 22 500,00 2 000,00	0,00 0,00 23 090,00 90,00	0 0 23 090
6479 70 70388 7066 7067 73 73111 7362	Rembourst sur autres charqes sociales Produits services, domaine et ventes div Autres redevances et recettes diverses Redevances services à caractère social Redev, services périscolaires et enseign Impôts et taxes	5 000,00 24 500,00 0,00 22 500,00	0,00 23 090,00 90,00	23 090
70 70388 7066 7067 73 73111 7362	Produits services, domaine et ventes div Autres redevances et recettes diverses Redevances services à caractère social Redev, services périscolaires et enseign Impôts et taxes	24 500,00 0,00 22 500,00	23 090,00 90,00	23 090
70388 7066 7067 73 73111 7362	Autres redevances et recettes diverses Redevances services à caractère social Redev, services périscolaires et enseign Impôts et taxes	0,00 22 500,00	90,00	
7066 7067 73 73111 7362	Redevances services à caractère social Redev. services périscolaires et enseign Impôts et taxes	22 500,00		
7067 73 73111 7362	Redev. services périscolaires et enseign Impôts et taxes			90
73 73111 7362	Impôts et taxes	2 000,00	20 000,00	20 000
73111 7362			3 000,00	3 000
7362	Impôte directe locaux	414 890,00	345 324,00	345 324
	impote unecte locaux	406 890,00	316 324,00	316 324.
7201	Taxes de séjour	8 000,00	4 000,00	4 000.
1301	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	25 000,00	25 000.
74	Dotations et participations	299 979,00	255 792,00	255 792.
7411	Dotation forfaitaire	130 346.00	129 542.00	129 542.
74121	Dotation de solidarité rurale	102 479,00	91 521,00	91 521.
74127	Dotation nationale de péréquation	59 575,00	9 664,00	9 664.
	Dot. aux élus locaux	0,00	3 284,00	3 284,
	DGD	0,00	10 000,00	10 000,0
	Autres participations Etat	0,00	3 677,00	3 677,0
	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 579,00	8 104,00	8 104,0
5 1	Autres produits de gestion courante	40 020,00	48 000,00	48 000,0
52 F	Revenus des immeubles	40 020,00	48 000,00	48 000,0
1	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	784 389,00	672 206,00	672 206,0
6 P	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,0
7 P	roduits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,0
8 R	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0.0
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	784 389,00	672 206,00	672 206,0
12 0	pérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0.00	0,0
13 0	pérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,0
	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	784 389,00	672 206,00	672 206,0

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	983 593,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 655 799,82

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	02A-212001630-202304 B1 4042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire Chap / art (1) Libellé (1) Propositionson par le prétel/ofe (4)23 Pour mémoire nouve (6%:(3)e:1 /04/2023 budget précédent (2) 010 Stocks 0.00 0,00 0.00 20 Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204) 0,00 0.00 0,00 204 Subventions d'équipement versées (hors opérations) 0,00 0.00 0,00 21 Immobilisations corporelles (hors opérations) 27 521,09 0,00 0.00 21318 Autres bâtiments publics 10 000,00 0.00 0,00 21538 Autres réseaux 5 000.00 0.00 0.00 2181 Installat[®] générales, agencements 5 000.00 0,00 0.00 2184 Mobilier 0,00 2 500.00 0.00 2188 Autres immobilisations corporelles 0.00 5 021.09 0.00 22 Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours (hors opérations) 0,00 0,00 0,00 0297 Opération d'équipement n° 0297 (5) 0,00 10 000,00 10 000,00 0597 Opération d'équipement n° 0597 (5) 6 000,00 0.00 0,00 16 Opération d'équipement n° 16 (5) 14 000,00 15 000,00 14 000,00 16001 Opération d'équipement n° 16001 (5) 2 000,00 0.00 16002 Opération d'équipement n° 16002 (5) 31 800,00 0.00 0,00 1701 Opération d'équipement n° 1701 (5) 6 000,00 30 000,00 30 000,00 18 Opération d'équipement n° 18 (5) 3 000,00 3 000,00 3 000.00 1801 Opération d'équipement n° 1801 (5) 0,00 1 500.00 0.00 1802 Opération d'équipement n° 1802 (5) 10 000,00 10 000,00 0.00 1803 Opération d'équipement n° 1803 (5) 928 781.74 1 176 707.06 1 176 707.06 2100 Opération d'équipement n° 2100 (5) 11 746,00 30 000.00 30 000,00 21002 Opération d'équipement n° 21002 (5) 27 700,00 0.00 0,00 21003 Opération d'équipement n° 21003 (5) 39 568,13 3 500,00 3 500,00 21004 Opération d'équipement n° 21004 (5) 5 000,00 0,00 0.00 21005 Opération d'équipement n° 21005 (5 15 031,20 0,00 0,00 21006 Opération d'équipement n° 21006 (5) 5 500,00 0.00 0,00 27 Opération d'équipement n° 27 (5) 0,00 2 000,00 0,00 32 Opération d'équipement n° 32 (5) 12 729,00 17 122,00 35 Opération d'équipement n° 35 (5) 32 401,73 40 000,00 40 Opération d'équipement n° 40 (5) 246 482.82 445 916,00 445 916,00 41 Opération d'équipement n° 41 (5) 0.00 5 000.00 5 000,00 42 Opération d'équipement n° 42 (5) 140 000,00 547 623,73 547 623.73 43 Opération d'équipement n° 43 (5) 0.00 40 000.00 0.00 44 Opération d'équipement n° 44 (5) 0.00 42 859.83 0.00 45 Opération d'équipement n° 45 (5) 11 934.00 11 934,00 0.00 55 Opération d'équipement n° 55 (5) 0,00 30 294,00 0,00 70 Opération d'équipement n° 70 (5) 12 000,00 12 000,00 0.00 71 Opération d'équipement n° 71 (5) 0,00 16 500,00 16 500,00 72 Opération d'équipement n° 72 (5) 0,00 9 850,00 9 850,00 Total des dépenses d'équipement 1 677 308,54 2 378 759,79 2 378 759,79 Dotations, fonds divers et réserves 10 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées 14 267,61 14 267,61 14 267,61 1641 Emprunts en euros 14 267.61 14 267,61 14 267.61 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 18 0.00 0,00 0.00 26 Participat^e et créances rattachées 0.00 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0.00 0.00 0,00 020 0,00 0,00 0,00 Total des dépenses financières 14 267,61 14 267,61 14 267,61 Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00 0,00 **TOTAL DEPENSES REELLES** 2 393 027,40 1 691 576.15 2 393 027.40 040 Opérat° ordre transfert entre sections (7) 0,00 0,00 0,00 Reprises sur autofinancement antérieur (8) 0.00 0.00 0.00 Charges transférées (9) 0,00 0,00 0,00 041 Opérations patrimoniales (10) 0.00 197 918,95 197 918.95 2313 Constructions 0.00 197 918,95 197 918,95

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions	Vote (4) eception - Ministère de l'Int
		(2)		630-20230417-14042023
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	ARTIREBURS	ié exécutoir 497 918,95
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 691 576,15	2 589: 946,35a Affichage: 17	le préfet : 12/590 9:46,35 /04/2023
				+
		RESTES A R	EALISER N-1 (11)	933 804,17
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTIO	N NEGATIF REPORTE	OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSEM	MENT CUMULEES	3 524 750,52

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES O2A-212001630-202304B24042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire Chap / art (1) Propositione par e préfet Vote4(41)23 Libellé (1) Pour mémoire nouvelles (3): 17/04/2023 budget précédent (2) 010 Stocks 0.00 13 Subventions d'investissement (hors 138) 693 886,76 419 454,10 419 454.10 1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux 85 185,00 206 078,00 206 078 00 1322 Subv. non transf. Régions 565 049,39 197 876.10 197 876.10 1323 Subv. non transf. Départements 39 652 37 0.00 0.00 1328 Autres subventions d'équip, non transf. 4 000,00 15 500,00 15 500,00 16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165) 0.00 842 369.00 842 369.00 1641 Emprunts en euros 0,00 842 369.00 842 369.00 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 0.00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0.00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0.00 0.00 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 Total des recettes d'équipement 693 886,76 1 261 823,10 1 261 823,10 10 Dotations, fonds divers et réserves 34 000,00 41 700,00 34 000,00 10222 FCTVA 11 700.00 24 000.00 24 000.00 10226 Taxe d'aménagement 30 000,00 10 000,00 10 000,00 138 Autres subvent' invest, non transf. 0.00 0,00 0,00 165 Dépôts et cautionnements reçus 0,00 0,00 0,00 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 0.00 26 Participat° et créances rattachées 0,00 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0.00 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 25 000,00 60 000,00 60 000,00 Total des recettes financières 66 700,00 94 000,00 94 000,00 Total des recettes d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00 0,00 TOTAL RECETTES REELLES 760 586,76 1 355 823,10 1 355 823,10 021 Virement de la sect° de fonctionnement 173 799,99 699 040 84 699 040.84 040 Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) 0.00 0.00 0,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE 173 799,99 699 040,84 699 040.84 **FONCTIONNEMENT** 041 Opérations patrimoniales (9) 197 918,95 197 918,95 2031 197 918.95 0.00 197 918.95 TOTAL RECETTES D'ORDRE 173 799,99 896 959,79 896 959,79 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 934 386.75 2 252 782,89 2 252 782.89 (= Total des recettes réelles et d'ordre)

•
372 289,54
+
899 678,09
=
3 524 750,52

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630 202304 3 404202 3-13-BF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé certifié exécutoire

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0297 (1) LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Réception par le prêfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 267,12	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 916,74	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	11 916,74	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 350,38	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	33 350,38	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DESULTAT - (a. d.) (a. d.)	40,000,00
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempfir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630 20200417-14042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0597 (1) LIBELLE : MATERIEL ET NLLES TECHNOLOGIES Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

Accusé de réceptori - Milipagrie de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1) LIBELLE : AMENG ACCES PLAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	156 132,25	a 0,00	14 000,00	b 14 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	156 132,25	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	96 767,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	44 222,84	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
2138	Autres constructions	10 786,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 355,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-14 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempfir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16001 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT ET MATERIEL ECOLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement și négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception - Minterre de l'Intérieur
02A-212001630 202304 \$34042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16002 (1) LIBELLE: RESTAURATION TABLEAUX ET STATUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 32 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-32 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception - Miristère de l'Intérieur 024-212001636-20230417-14042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1701 (1) LIBELLE: LOGEMENTS COMMUNAUX Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	30 050,96	a 0,00	30 000,00	ь 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 050,96	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2181	Installat* générales, agencements	30 050,96	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000.00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempfir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception Ministère de l'intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1) LIBELLE : PANNEAUX SIGNALISATION VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	10 591,74	a 0,00	3 000,00	ь 3 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 591,74	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2181	Installat* générales, agencements	10 591,74	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DECINITAT - (a. 1.4) (a. 1.b.)	200000
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception - Mingligne de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1801 (1) LIBELLE : MATERIEL ET MOBILIER CASERNE Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception - Millissère de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1802 (1) LIBELLE : CLOTURE CIMETIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 650,00	a 0,00	10 000,00	ь 10 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 650,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2116	Cimetières	9 650,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	2 50 000 000 ₹ 000 0
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1803 (1) LIBELLE : NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	169 185,06	a 847 194,94	1 176 707,06	b 1 176 707,06	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	155 164,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	155 164,74	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 020,32	847 194,94	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	12 940,32	847 194,94	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 176 707,06	1 176 707,06	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 176 707,06	1 176 707,06	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 332 637,17	d 403 954,10	
13	Subventions d'investissement	332 637,17	403 954,10	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	206 078,00	
1322	Subv. non transf. Régions	332 637,17	197 876,10	
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 287 310,73
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET Ministère de l'Intérieur 02A-212001630-202304**B3** 4042023-13-BF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2100 (1) LIBELLE: RESERVE FONCIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 806,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 806,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2111	Terrains nus	1 806,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempfir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de réprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de récept en Ministère de l'Intérieur

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21002 (1) LIBELLE : AIRE DE JEUX DE FRISELLA Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempfir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630 202304 93 4042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21003 (1) LIBELLE : VOIRIE GIANUCCIO

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	3 500,00	b 3 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-202304 33-4042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21004 (1) LIBELLE : CREATION SALLE JEUX ET SPORTS Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
2181	Installat ^e générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de récepton - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21005 (1) LIBELLE : TRANSITION NUMERIQUE ECOLE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat* générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET Accusé de réception . Mir libre de l'Intérieur DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT 102A-212001630 202304 13 404203 3-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21006 (1) LIBELLE : SITE IMMERSIF Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

0,00
0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT D2A-212001630 202304 73 4042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1) LIBELLE : SALLE DE CLASSE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception . Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-002304 P3 4042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1) LIBELLE : TRAVAUX EGLISE VILLAGE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	379 727,90	a 0,00	12 729,00	b 12 729,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 629,33	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	13 629,33	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	366 098,57	0,00	12 729,00	12 729,00	0,00
2131	Bâtiments publics	336 033,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 084,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	21 080,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	3 900,00	0,00	2 229,00	2 229,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-12 729,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement și négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET Accusé de réception - Ministère de l'intérieur DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT 02A-212001630-202304 B3 4042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1) LIBELLE : CARTE COMMUNALE - PLU Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	50 834,72	a 17 409,23	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 834,72	17 409,23	40 000,00	40 000,00	0,00
202	Frais réalisat ^e documents urbanisme	38 590,77	17 409,23	40 000,00	40 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	12 243,95	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0.00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-57 409,23
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212001630-202304 \$3 4042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1) LIBELLE : EMBELISSEMENT VILLAGE ET PLACE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	325 037,59	a 0,00	445 916,00	b 445 916,00	ь 0.00
20	Immobilisations incorporelles	193,92	0,00	0.00	0.00	0.00
203	Frais d'études, recherche, développement	193,92	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	324 843,67	0,00	445 916,00	445 916,00	0.00
2111	Terrains nus	13 803,78	0,00	0,00	0.00	0.00
212	Agencements et aménagements de	3 016,85	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	168,00	0,00	0,00	0,00	0.00
2128	Autres agencements et aménagements	12 900,50	0,00	0.00	0.00	0.00
2138	Autres constructions	3 153,77	0,00	350 000,00	350 000.00	0.00
2151	Réseaux de voirie	5 847,60	0,00	29 394,00	29 394,00	0.00
2152	Installations de voirie	31 440,72	0,00	0,00	0,00	0.00
2181	Installat* générales, agencements	247 855,79	0,00	26 522,00	26 522,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 656,66	0,00	40 000,00	40 000,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	_ c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-445 916,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET Accusé de réception - Mindle re de l'intérieur DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT 02A-212001630-202304 B3/4042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1) LIBELLE : MONUMENT AUX MORTS Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	26 946,27	a 0,00	5 000,00	ь 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 946,27	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	26 946,27	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnés sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception - Mind de de l'Intérieur 02A-212001630 20230417-14042003-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1) LIBELLE : MURS SOUTENEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 944,97	a 0,00	547 623,73	b 547 623,73	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 944,97	0,00	547 623,73	547 623,73	0,00
2138	Autres constructions	27 830,97	0,00	547 623,73	547 623,73	0,00
2151	Réseaux de voirie	18 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-547 623,73
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

de l'Intérieur

02A-212001630 202304 P3 4042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1) LIBELLE: TRX CANALISATIONS EAUX PLUVIALES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	22 420,49	a 37 200,00	0,00	b 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	37 200,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	37 200,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 420,49	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	22 420,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 15 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	0,00	15 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-21 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET Accusé de réception - Ministère de l'intérieur DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT 02A-212001630-202304 \$3,4042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1) LIBELLE : OPERATION CASERNE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 804 283,64	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	155 472,92	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	155 472,92	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 648 810,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bătiments publics	1 511 324,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	110 077,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 981,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 924,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	990,00	0,00	0.00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 26 303,76	d 0,00
13	Subventions d'investissement	26 303,76	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etal, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 303,76	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	26 303.76
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception - Min Mère de l'Intérieur

02A-212001630-202304 3314042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1) LIBELLE : MISE EN PLACE MOUILLAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 916,56	a 0,00	11 934,00	b 11 934,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	11 934,00	11 934,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	11 934,00	11 934,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 916,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	3 916,56	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-11 934,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A rempfir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III Accusé de réception - Mi**rs**ère de l'intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55 (1) LIBELLE : LAVOIR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	306 426,38	a 0,00	0,00	b 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 493,88	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 493,88	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	300 932,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 278,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	156 327,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	138 666,64	0,00	0.00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		13 348,61	d 0,00
13	Subventions d'investissement	13 348,61	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 348,61	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	13 348,61
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes apptiqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT O2A-212001530-002304 #334042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70 (1)
LIBELLE : INVESTISSEMENT HAMEAU GIANUCCIO

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-12 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT Accusé de réception - Mingagere de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 71 (1) LIBELLE : ANCIEN CAMPING Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/202: Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	16 500,00	b 16 500,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-16 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET Accusé de récept on - Ministèrie de l'Intérieur DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT 02A-212001630-802304 # 94042023-13-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1)
LIBELLE : RECONSTRUCTION ESCALIER COMMUNAL

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	9 850,00	b 9 850,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 850,00	9 850,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	9 850,00	9 850,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-9 850,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

				Caté. gorle d'em.	(8)		T				A-1	Section 2				Section 1															ntérieur 3-13-BF
≥	A2.2			-	è	N. CO.					0									というない			Ae Ré	usé	ee t	Hfié	exe pré	et 17	re	2023	
					ant								Щ										All	ichag	P	7/04	/202	3	+	H	
				Profil d'amor- lissement	ε						ر																				
	The state of the s			Pério- dicité des rembour- sements	(9)																										
				Devise																											
	IIE	(9		Initial Taux actuarial						2.000																					
	DE DE	9 et 16		Niveau Tade taux	(6)					2.000																					
	NAIORE	hors 1644	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	Index (4)	Annual Control of the																										
140	N LAL	ETTE	dettes à l'or	Type de taux d'intérêt (3)	The second second					L.	Mary Department																				
DE I A DETTE - DEPARTITION FOR MASSICE -		A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	Emprunts et	Nominal (2)		00'0		370 957,85	370 057 05	370 957,85		On'n	00.0			06'0		00'0	000			00'0	500		00'0			00'0		00'0	Page 50
V - ANNI		TION PAR N		Date du premier rembour- sement						01/04/2016																					
ETAT DE I		REPARTI		date d'émission ou date de mobilisation (1)						17/03/2014											の の を で な										
U BILAN -		A2.2-		Date de signature						17/03/2014																					
ELEMENTS DU BILAN – ETAT				Organisme prêteur ou chef de file						CAISSE DES DEPOTS ET																					
				Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)		164 Emprunts auprès des	établissements financiers (Total)	1541 Emprunts en euros (total)	5029411	1643 Emprunts en devises (total)		16441 Emprunts assortis d'une option	de maye son righte de fresorene (fotal)	165 Dépôts et cautionnements	reçus (Total)	167 Emprunts et dettes assortis de	conditions particulières (Total)	1671 Avances consolidées du Trésor	(total)	1672 Empirite sur complex and contract	du Trèsor (total)	1675 Dettes pour METP et PPP (total)		1676 Dettes envers locataires-acquire (total)	(B)(II) (C)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)(B)	1678 Autres emprunts et dettes (total)		168 Emprunts et dettes assimilés	(Total)	

Mairie de MONACCIA D'AULLENE - Budget principal - BP - 2023

					The state of the s			The second second second second	STATE	SOCIETATION SERVICE COMPANY	demotrace production and the	State Commence of the Commence		
					Crimpionis e	derres à l'or	criticionis et dettes à l'origine du contrat							THE COLUMN TWO IS NOT
Nature			Date	,				Taux initial	nitial					T
(Four chaque ligne, indiquer le numéro Organisme préteur ou chef de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation	premier rembour-	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux	Taux	Devise	Pério- dicité des rembour.	Profil d'amor- tissement	de rembour-	Caté. gorie d'em.
1681 Aufres emporante (total)		and the section of th						(c)			(9)	9	anticipé	prunt
(India) suite direction control					000		OF STREET, STR	-	THE PERSON NAMED IN COLUMN	AN PROPERTY AND PROPERTY OF THE PERSON.			N/O	(8)
					00'0				THE PERSON NAMED IN					
1682 Ban 4														
took bons a moyen terme				SECTION REPORTS										
négociables (total)					00'0								I	
	SANDARDER STREET, STRE													
1687 Auton dotton transit				SERVICE GENERALIZATION										THE COURSE
root Aures dettes (lotal)			のはのないないのである	なるないので あいまな							· 日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日		T	
				ははないない	00'0				がいる。	STATE OF THE PARTY.				
Total names				SERVED BRUCKSY.										
in delineral					370 057 05									I
	A CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PERSON O	Anna demonstratement for property	CONTRACTOR STREET, CO.		CB' / CB O / C	A. 31 18 32 18 18 18 18					THE RESERVE OF THE PERSON OF			-

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seudement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du confrat.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cl. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (6) Indiquer la périodicité des remboursements: A ; annuelle; M : manauelle, B ; binnestrielle, S ; semestrielle. T : trimastrielle, X autre. (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif. F pour in fine, X pour autres à préciser.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

				IV - ANNEXES	FS	AND THE REAL PROPERTY.					A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN NAMED IN		
	ELEMEP	ELEMENTS DU BILAN – ETAT	. 8	DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	EPARTIT	NOI	PAR NATU	RE DE D	ETTE			≥	
												A2.2	7
		AZ.2 – REPART	EPARTITI	TION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	RE DE DE	TTE	(hors 1644)	et 166)	(suite)				
					Em	prunts	Emprunts et dettes au 01/01/N						
						-	Taux d'intérêt	1		Annuité de l'exercice			T
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture	Capital restant d0 au	Durée résiduelle (en	Type	(F) April	Niveau de taux d'Intérêt à la date		Charges d'intérêt	Intérêts perçus	ICNE de	9
			ëventuelle (11)		<u>s</u>	(12)		de vote du budget	Capital	(15)	(le cas échéant) (16)	lexercica	8
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0.00				(14)					
164 Emprunts auprès des	THE PERSON NAMED	00 0							0,00	00'0	00'0		00'0
établissements financiers (Total)		00'0		271 084,58					14 267,61	5 421,69	00'0		00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		271 084,58					14 757 61				
5029411		00'0	A-1	271 084 58	10.01				10,102 41	5 421,69	00'0		00'0
1643 Emprunts en devises (total)	亚洲山东	00'0	STATE OF STATE OF	000	00'61	1000		2,000	14 267,61	5 421,69	00'0		00.0
16441 Emprunts assortis d'une option de	1,7855,965,552,00	000				1			0,00	00'0	00'0		00.00
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		000		0,00					00.00	00'0	00.0		00.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0		90.0
167 Emprunts et dettes assortis de	The State of the	0.00				1							
conditions particulières (Total)				00'0					00'0	00'0	00'0		00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00.0									1
1672 Emprunts sur comptes spéciaux		00'0		00.0					0.00	00'0	00'0		00.00
(total)				00.0					00'0	00'0	00.0		00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00.00		t							
1676 Dettes envers localaires-acquéreurs		00'0		000	1	t			00.00	00.00	0.00		00'0
(total)									0.00	00.00	000	A	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0							fficia	ccus	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00.0		00.0					00'0	00.00	ee Co	é ce	
1681 Autres emprunts (total)		00'0		000					00'0	0.00	17/0	_	
1682 Bons à moyen terme négociables		00'0		000		1			00'0	00'0	/202	exé	
(totat)				00.0					00'0	00'0	000	uto	
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0		t						-	
Total géneral		00'0		02 400 470		T	I		00'0	00'0	000		
				004,00					14 267,61	5 421,69	00'0	202	
				I	Page 52							8-13-BF	térieur

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerle, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (14) Taux après opérations de couverfure éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) it stagt des interêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Interêts règlès à l'échàance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé certifié exécutoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE 1 A D	LAN - ETA	LOFIANET		IV - ANNEXES	XES		more of the country o						2
Communication of the Communica			200	R	PAKI	IION DE	SEMPR	UNTS PA	CITE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	RE DE	LAUX			A2.3
		A2.3 - RE	PARTITION	DES EM	PRUN	SPAR	STRUCT	ם שמו	A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRIICTUBE DE TAILY MISSE					
								מאב מב	AUA (HURS	A1)				
Emprunts ventiles par structure de taux salon le risque le plus devé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimai (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture	Niveau du taux à la date de vote du	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Interêts à Percevoir au Cours de l'exercice (le cas	% par type de taux selon le capital
Echange de taux, taux variable										elle (8)	(9)		échéant) (11)	restant
simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														90
TOTAL (A)		00'0	98 0			I								
Barrière simple (B)									00'0			00'0	0,00	0,00
TOTAL (B)		90.0			1									
Option d'échange (C)		Ania Maria Maria	00'0						00'0			00'0	00.0	000
TOTAL (C)		00 0	000					N. S. P. L.						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou			00'0		1				00'0			0,00	00'0	00.0
(D)														
TOTAL (D)		00'0	0.00	I	T	Ī								
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)									00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL (E)		0,00	00.0											
Autres types de structures (F)									00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL (F)		0,00	200			Ī								
TOTAL GENERAL		00'0	0.00						00'0			00'0	00'0	00'0
									00'0			00'0	0.00	0.00
(1) Répartir les amon este solon 1														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus éleve à courir sur foute le durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écert entre ces indices / 3 : Ecart Indice zone

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Cool de sortie : indiquer le montant de l'indemnife contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant. à la prochaine date d'échéance,

(10) Indiquer les intérêts à payer au tître du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668. (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux vartables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

Accusé 👸 réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21g001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé gertifié exécutoire

Réceptien par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

Page 54

E EMENITO D		≥	- ANNEXES	AND THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY O			
CECIMENTS DO BILAN - ETAT DE LA	DO BILAN -	EIAI DE LA DETTE	E - TYPOLOGIE DE	- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 - TYPOLC	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
ă.	Indices sous-jacents	£	(2)	(3)	(4)		
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone suro ou écart entre	Ecarts d'Indices zone euro	Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'Indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	Consideration of the Control of States of Stat	Conference on company of the conference of the c		euro		
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	\perp	-	0	0	0	0	
unique). Taux variable simple platone (can) ou	% de l'encours	100,00	00'0	0.00	200		
encadré (tunne)	Montant en euros	271 084,58	000		0,00	00'0	
	Nombre de	0	0	00.0	00'0	00'0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Support			0	0	0	
	% de l'encours	0.00	00'0	0.00	00:00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	000		
(C) Onthon Whiteham	Nombre de produits	û	0	C	0	0	
(condense decreased (sweption)	% de l'encours	00'0	00'0	000	60.0		
	Montant en euros	00'0	000			0.00	
	Nombre de			00'0	00'0	00'0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5	produits	0	0	o	٥	0	
capé	% de l'encours	00'0	00'0	00.0	000		
	Montant en euros	00'0	00.0	6		0,00	
	Nombre de	c			0.00	00'0	
(E) Multiplicateur lusqu'à 5	produits	0	0	0	0	С	
	% de l'encours	0.00	00'0	00.00	0.00	000	
	Montant en euros	0.00	00'0	00:0	5		
	Nombre de				00'0	0000	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0
	Montant on angel						0.00
	2000						02 Acc
) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles	iérations de couverture	éventuelles.					Susé de réception - Ministère de l'I 2A-212001630-20230417-1404202 ccusé certifié exécutoire écaption par le préfet : 17/04/2023 ffichage : 17/04/2023
			Page 55				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	Accusé de réception - Minis Ve de l'Intérieur
ELEMENTS DU BILAN	02A-212001630-20130417-14042013-13-BF
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Accusó codifió evácutaire A 6 1

Réception par le préfet : 17/04/2023

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRE Affichage : 17/04/2023

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	14 267,61	1	14 267,61
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	14 267,61		14 267,61
1631	Emprunts obligataires	0.00		0,00
1641	Emprunts en euros	14 267,61	l	14 267,61
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0.00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0.00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0.00		0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 267,61	933 804,17	0,00	948 071,78

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	Accusé de réception Ministre de l'Intérieur
ELEMENTS DU BILAN	02A-212001630-20230417-14042023-13-BF
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	Accusé certifié exécutoire A6.2

Réception par le préfet : 17/04/2023 **RESSOURCES PROPRES** Affichage: 17/04/2023 Art. (1) Libellé (1) Propositions nouvelles Vote (2) RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b 793 040.84 | 111 793 040.84 Ressources propres externes de l'année (a) 34 000,00 34 000,00 10222 FCTVA 24 000,00 24 000,00 10223 TLE 0.00 0,00 10226 Taxe d'aménagement 10 000,00 10 000.00 10228 Autres fonds 0,00 0,00 13146 Attributions de compensation d'investissement 0,00 0,00 13156 Attributions de compensation d'investissement 0.00 0,00 13246 Attributions de compensation d'investissement 0.00 0.00 13256 Attributions de compensation d'investissement 0,00 0,00 138 Autres subvent° invest, non transf. 0,00 0,00 26... Participations et créances rattachées 27... Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 759 040,84 759 040,84 15. Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0.00 0.00 26.. Participations et créances rattachées 27... Autres immobilisations financières 28. Amortissement des immobilisations 29. Prov. pour dépréciat° immobilisations 39. Prov. dépréciat° des stocks et en-cours 481. Charges à rép. sur plusieurs exercices 49. Prov. dépréc. comptes de tiers 59. Prov. dépréc. comptes financiers 024 Produits des cessions d'immobilisations 60 000,00 60 000,00 021 Virement de la sect° de fonctionnement 699 040,84 699 040.84

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	793 040,84	372 289,54	899 678,09	0,00	2 065 008,47

	Mor	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	948 071,78
Ressources propres disponibles	IV	2 065 008,47
Solde	V = IV - II (6)	1 116 936,69

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES Accusé de réception - Ministère de l'intérieur ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET Accusé certifié exécutoir 1.7 B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BLIDGE 7/04/2023 (Article L. 2311-7 du CGCT) Article Nature juridique de Montant de la Objet (3) Subventions (2) Nom de l'organisme (1) l'organisme subvention INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention

CATEGORIES (1) CATEGORIES (2) EMPLOIS (1) EMPLOIS (1) EMPLOIS (1) EMPLOIS (1) EMPLOIS (1) EMPLOIS (2) EMPLOIS (3) EMPLOIS (3) EMPLOIS (4) EMPLOIS (4) EMPLOIS (4) EMPLOIS (5) EMPLOIS (6) EMPLOIS	AUTRES ELEMENTS D'IN	IV - ANNEXES	ES				2	
CATEGORIES (2)		I - CHOILCING	I A I DO PERSON	NEL AU 01/01/N			င	
EMPLOIS (1) EMPLOIS EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EMPLOIS SURFEMPLOIS SURF		C1 - ETA1	T DU PERSONNEI	- AU 01/01/N				
Sample Permane Perma	GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	LOIS BUDGETAIRES	(3)	EFFECTIFS	S POURVUS SUR	EMPLOIS
TEMPS NON a) TEMPS NON a) COMPLET COMPLIA COMPLET CO			EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITII AIDES	AGENTS AGENTS	TOTAL
services 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.	TIONNELS (a)		COMPLET	COMPLET			TITULAIRES	
services techniques type strates type services type strates type strat	l des services		00'0	00'0	00'0	0.00	000	
b) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	adjoint des services		00'0	00'0	00'0	000	00,0	00'0
b) 6,00 6,00 6,00 6,00 6,00 6,00 6,00 6,0	al des services techniques Litte de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	00,00	00'0	00'0	00.0	00'0
e) b) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	ISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	0.00	00.00	00'0
e) b) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	MQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
e) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <	LE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	0.00
JE (f) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	O-SOCIALE(e)		0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	0.00
0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	O-TECHNIQUE (f)		0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	0.00
0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000	TIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	RELLE (h)		00.00	00,00	00'0	00'0	00'0	0.00
C+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+e+f+g+h+i+j+k)	TION (i)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	000
0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	E (J)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	000
c+d+e+f+g+h+i+j+k) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	000
00'0	NEBAL (haces		00'0	00'0	00'0	0.00	00 0	
	() + (+ + + + + + + + +	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	00'0	00.0	000		00,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9S00102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filère d'origine.

(3) Equivalent temps par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont complabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emis (4) Equivalent temps plein annuel travailé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité das agents, mesurée par feur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Exempte : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent foute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % i

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ler de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé ge réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21 001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé Éertifié exécutoire

000

00'0

00'0

Réception par le préfet : Affichage: 17/04/2023

ſ		T
	≥	-
		ERSONNEL AU 01/01/N
IV – ANNEXES	S ELEMENTS D'INFORMATIONS CTATELLE	101/01/NETSONNEL AU 01/01/N
	AUTRE	A THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERT

LQ C1			CONTRAT		4) Nature du contrat (5)					
		Constitution of the Consti			rondement du contrat (4)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
INEL AU 01/01/N	C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)		REMUNERATION (3)	Firos		00'0	***	00,0	00'0	
TAT DU PERSON	J PERSONNEL A			Indice (8)	100 mm 100 mm		行 (
MATIONS - E	C1 - ETAT DU	DIES SECTEIN	_	(2)			新教育的基础			
TS D'INFOR		CATEGO	_					STATE OF STA		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	A CENTO NO.	AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		Agente occument un annual	Secretarit un emploi permanent (6)	Adente occupant un emplei men	(1) bermanent (1)	TOTAL GENERAL		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM - Administratif.
TECH - Technique
URB - Utbanisme (dont aménagement urbain).
S. Social MT - Médico-social
MT - Médico-social
MT - Médico-social
S P - Sportif.
CULT - Cultural
AMT - Social MT - Medico-social
ONDR - Ammaton
PMR - Podice.
OTR - Missions non rattachables à une filère.

(3) REMUNERATION: Reference à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelte).

(4) CONTRAT: Moriff du confrat (fol du 26 janvier 1984 modifiée):
3.4" article 3.7 formaine accrossement sasonaire d'activité.
3.5" article 3.7 formaine à accrossement sasonaire d'activité.
3.4" complement d'un forticonnaise auxeceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3.2." complement d'un forticonnaise auxeceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3.3.4" article 3.2 formation d'un emploi.
3.4." complement de cade d'mystel de bacterial des services ou la nature des fonctions le justifien.
3.3.4." complement de cade d'mystel de moins de 1000 habitains et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitains et des groupements composés de communes de moins de 2000 habitains et des groupements composés de communes de moins de 2000 habitains et des groupements communes de moins de 2000 habitains et des groupements communes de moins de 2000 habitains et des groupements communes de moins de 2000 habitains et des groupements communes de moins de 2000 habitains et des groupements communes de moins de 2000 habitains et des groupements communes de moins de 2000 habitains et des groupements des groupes de la cade des communes de moins de 2000 habitains et des groupes de la cade des communes de moins de 2000 habitains et des groupes de la cade des communes de groupes de la cade des communes de groupes de la cade des cade d (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emptol permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la foi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutès sur le hondement des articles 3, 110 et 110-1,

(8) St un contrat fixe comme reference de remunération un trattement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630-20230417-14042023-13-BF

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

Page 60

IV – ANNEXES	Accusé de réception - Ministe de l'Intérieur	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIREC	TES 02A-212001630-20230417 P4042023-13-BF	7
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIREC	TES 02A-212001630-20230417 D4042023-13-BF	7

	D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES					
	- 10	TAUX DE CO	NI RIBUTIONS DIR	ECTES	Réception par le p	réfet : 17/04/2023
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Affichage 17/04/2 Produit vote par l'assemblée délibérante	variation du produit/N-1 (%)
TFPB	545 100,00	0,00	23,75	0,00	129 461,00	0,00
TFPNB	1 900,00	0,00	70,83	0.00	1 346,00	0,00
CFE	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			130 807,00	0,00

IV - ANNEXES Accusé de réception - Mnistère l'Intérieur ARRETE ET SIGNATURES 02A-212001630-20230 17-1 D22023 13-BF Accusé certifié exécutoire Nombre de membres en exercice : 15 Réception par le préfet : 17/04/2023 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 43 Affichage: 17/04/2023 VOTES : Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 0 Mari 2023 Date de convocation : Présenté par Le Maire (1), Ponsieur Parc Engure Luciani A Monacia d'ADVène, le 14 cu cil 2023

AULLENE

3	
	MAIRIE
Antoine MARCHI	41
BENEDETTI Michel	Bull
Bianca TOMASI	Agrica .
Catherine POLI	A-
Fabien CANETTI	
Félicien LUCCHINI	A.
Jacques Antoine TRAMONI	
Jean-Louis PIERAGGI	
LUCCHINI Francçois Joseph	1 ABSENT
aurence LESY	MA
Marc Eugène LUCIANI	
licolas BENEDETTI	NAM
OMASINI Sandra	Tues
pussaint VALENTINI	ABRENT
ovier BENEDETTI	Rangelolh

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/23 et de la publication le 14 aux 2003

A Monaccia d'Aullene, le 14 aux 2003

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Monaccia d'Aullene, le Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT 2A - CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers · en exercice · présents 13 · votants 13 · absents 2 · exclus 0

De la commune Monacia d'Aullène

Séance du 14 avril 2023

à 17 heures 00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

Date de convocation : 11 avril 2023

Date d'affichage : 17 avril 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet VOTE DU BUDGET PRIMITIF M49 BUDGET ANNEXE

M. LUCIANI Marc Eugène

Étaient présents :

Félicien LUCCHINI, Jacques-Antoine TRAMONI, Michel BENEDETTI, Sandra TOMASINI, Jean-Louis PIERAGGI, Xavier BENEDETTI, Fabien CANETTI, Nicolas BENEDETTI, Catherine POLI, Laurence LESY, Antoine MARCHI, Bianca TOMASI Absents: LUCCHINI François Joseph, VALENTINI Toussaint

Secrétaire de séance :

M. MARCHI Antoine

Le Maire présente le budget primitif M49 de l'exercice 2023 au Conseil Municipal qui se décompose de la façon suivante :

II DDFOFUE - Time	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	
ESTITUTES	A2

Chap.		Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0.00	0.0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0.00	0.00	0.00	
014	Atténuations de produits	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
To	otal des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
56	Charges financières	8 250,00	0.00	6 029.82	6 029,82	6 029,82
	Charges exceptionnelles	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
	Dotations aux provisions et dépréciat® (4)	0,00		0,00	0.00	0,00
9	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	
22	Dépenses imprévues	0,00		0.00	0.00	0.00
	al des dépenses réelles d'exploitation	8 250,00	0,00	6 029,82	6 029,82	0,00
23	Virement à la section d'investissement (6)	609 322,60		165 417.71	165 417,71	6 029,82
	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	43 704,82		43 704,84	43 704,84	165 417,71 43 704,84
13 C	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0.00	0.00	0.00
Total	des dépenses d'ordre d'exploitation	653 027,42		209 122,55	209 122,55	209 122,55
	TOTAL	661 277,42	0,00	215 152,37	215 152,37	215 152,37

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 066,61
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap		Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR +
013 70 73 74	Atténuations de charges Ventes produits fabriqués, prestations Produits issus de la fiscalité (7) Subventions d'exploitation	0,00 64 500,00 0,00 596 777,42	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 38 200,00 0,00 191 018,98	38 200,00	0,00 38 200,00 0,00 191 018,98
6 7	Autres produits de gestion courante otal des recettes de gestion des services Produits financiers Produits exceptionnels Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00 661 277,42 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	ccusé de réceb96 02A 21 229 218:08 0 Accusé certifié éxec 0.00 Réception par le préfe	- Ministère de 1904 30414 229 219 98 -
Tot	tal des recettes réelles d'exploitation Opérat* ordre transfert entre sections (6) Opérat* ordre intérieur de la section (6)	661 277,42 0,00 0,00	0,00	0,00 229 218,98 0,00	Affichage 17/04/202 229 218.98 0,00	0,00 229 218,98 0,00
	el des recettes d'ordre d'exploitation TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

=		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
			=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 229		TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98
D EXPLOITATION CUMULEES 229	TO THE DEG RECEIVES	D EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98
		A STATE OF THE PROPERTY OF THE	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le . Publié ou notifié le .

Fait à Monacia d'Aullene, le 14 avril 2023

Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

Numéro SIRET 21200163000046 COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE Mairie de MONACCIA D'AULLENE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: M 49 (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concemé : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630-20230414-14042023-11-BF
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Réception par le préfet : 17/04/2023 7 Affichage : 17/04/2023 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	10
The state of the s	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	20
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sans Object
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	conditional of the second
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49,

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

23

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.

Accusé certifié exécutoire

avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

Réception par le préfet : 17/04/2023

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article es 48 sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article es 48 sur les virements d'article es v

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

DESCRITATION CENERALE DU DURCET

F	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II VUE D'ENSEMBLE A1						
		EXPLOITATION		<u>-</u>			
	3)-	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECEATESEDE LEASEOTION istère de PEXELUITATION 200114 1404	l'Intérieur			
1	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	215 152,37	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet 229 (2.18,98 Affichage : 17/04/2023				
	+	+	+				
F	L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
F	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)				
S		14 066,61	0,00				
	=	=	Ξ				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	229 218,98	229 218,98				
	INVESTISSEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT				
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	209 122,53				
,	•	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 148 074,82	1 258 879,70				
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
S	(2)	319 927,41	0,00				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 468 002,23	1 468 002,23				
		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 697 221,21	1 697 221,21				

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits volés correspondent aux crédits volés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec œux anténeurement volés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vole du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

		DEI ENGLO DI	ZIII ZUITATIO	**			7
Chap	. Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	02A-2120016	ption TO(FAL ère de 80-20 2 30474-14042 vote)	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	Accusé cerm		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0.00	0,00	Réception par 0,00	préfet : 17/04/2023 0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	Affichage : 17/0	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	V
T	otal des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	8 250,00	0,00	6 029,82	6 029,82	6 029,82	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00	
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	8 250,00	0,00	6 029,82	6 029,82	6 029,82	
023	Virement à la section d'investissement (6)	609 322,60		165 417,71	165 417,71	165 417,71	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	43 704,82		43 704,84	43 704,84	43 704,84	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	653 027,42		209 122,55	209 122,55	209 122,55	
	TOTAL	661 277,42	0,00	215 152,37	215 152,37	215 152,37	

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 066,61
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	. Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	64 500,00	0.00	38 200.00	38 200,00	38 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	596 777,42	0,00	191 018,98	191 018,98	191 018,98
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	661 277,42	0,00	229 218,98	229 218,98	229 218,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		661 277,42	0,00	229 218,98	229 218,98	229 218,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0.00	0,00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		661 277,42	0,00	229 218,98	229 218,98	229 218,98

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98

Pour information :

DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mairie de MONACCIA D'AULLENE - M 49 - BP - 2023

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

 Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage: 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles		ceptionTOTALIère de	II .
		budget précédent (1)	(2)	HOUVEILES		53 5-282-8 41 ¥-916)42 1é exécutoire	023-1
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	Réceptiono	e préfet : 17/04/2023	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	Affichage 17	04/2023 0.00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement	2 004 955,43	1 148 074,82	0,00	0.00	1 148 074,82	
	Total des dépenses d'équipement	2 004 955,43	1 148 074,82	0,00	0,00	1 148 074,82	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	343 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat® et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses financières	343 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	l des dépenses réelles d'investissement	2 348 421,43	1 148 074,82	0,00	0,00	1 148 074,82	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	2 348 421,43	1 148 074,82	0,00	0,00	1 148 074,82	

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	319 927,41
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 468 002,23

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	1 372 324,70	1 258 879,70	0.00	0.00	1 258 879.70
	d'investissement	1				
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
	assimilées (hors 165)				17177	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles			-70		2000
21	Immobilisations	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
	corporelles					0.00
22	Immobilisations reçues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	en affectation			,,,,,		
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
	cours					
1	Total des recettes	1 372 324,70	1 258 879,70	0,00	0,00	1 258 879,70
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	et réserves	1				
106	Réserves (7)	2 316,50	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cautionnements reçus		1			
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AND SAFE	affectat° (BA,régie) (5)	l l				
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées				1	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	2 316,50	0.00	0.00	0.00	0.00
45	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	tiers (6)	l l			1	
Total	des recettes réelles	1 374 641,20	1 258 879,70	0.00	0,00	1 258 879,70
	investissement	. 57.7 5.7 1,20	. 200 0. 0,10	0,00	0,00	1 230 0/9,/0
021	Virement de la section	609 322.60	86462344862343	165 417.71	165 417.71	165 417.71
-		555 522,00		700 417,77	705 477,77	103 417,71
1	d'exploitation (4)	II I		1	N.	#

	TOTAL	2 027 668,62	1 258 879,70	209 122,53	209 122 93	1 408 002 23	
	des recettes d'ordre l'investissement	653 027,42		209 122,53	209 122,53	209 122,53	l'Intérieur
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 704,82		43 704,82	43 704,82	43 704,82	

		rtifié exécutoire
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU	ANTICARE (2)	ar le préfet : 17/04/2 929
	Affichage :	17/04/2023 =
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMEN'	T CUMULEES	1 468 002,23

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	209 122,53

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

the process and the control of the c					
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)Act	usé de réce t@TrAU Ministère de l'Intér	
011	Charges à caractère général	0,00	02	A-212001630-20230414- 0400 2023-11	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		usé certifié exécutoire 0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	Ré	ception par le préfet : 17/04/2022	
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	chage: 17/04/2023	
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00	
66	Charges financières	6 029,82	0,00	6 029,82	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0.00	
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	43 704,84	43 704,84	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00	
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	
023	Virement à la section d'investissement		165 417,71	165 417,71	
	Dépenses d'exploitation – Total	6 029,82	209 122,55	215 152,37	

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 066,61
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 229 218,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 148 074,82		1 148 074,82
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 148 074,82	0,00	1 148 074,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	319 927,41
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 468 002,23

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre cusé	de réception Ministère de l'Int
013	Atténuations de charges	0,00		certifié exécutoire 0,00
60	Achats et variation des stocks (3)			n par le préfet : 17/04/2023
70	Ventes produits fabriqués, prestations	38 200,00		17/04/2023 38 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	191 018,98		191 018,98
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0.00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	229 218,98	0,00	229 218,98

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	z
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 229 218,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 258 879,70	0,00	1 258 879,70
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 26	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		43 704,82	43 704,82
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		165 417,71	165 417,71
	Recettes d'investissement – Total	1 258 879,70	209 122,53	1 468 002,23

0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	
0,00	AFFECTATION AUX COMPTES 106
=	
1 468 002,23	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3): usé	Vote (4) le réception - Ministère de	l'Intérieur
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	026.60	001630-20230414-14042	023-11-BF
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	Acquaé (ertifié exécutoire 0,00	
014	Atténuations de produits (7)	0,00		n par le préfet : 17/04/2020	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	Affichane	17/04/2023 0.00	
TOTAL	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières (b) (8)	8 250,00	6 029,82	6 029,82	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 250,00	6 029,82	6 029,82	
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	8 250,00	6 029,82	6 029,82	
023	Virement à la section d'investissement	609 322,60	165 417,71	165 417,71	
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	43 704,82	43 704,84	43 704,84	
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	43 704,82	43 704,84	43 704,84	
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	653 027,42	209 122,55	209 122,55	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	653 027,42	209 122,55	209 122,55	
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	661 277,42	215 152,37	215 152,37	

0,00	RESTES A REALISER N-1 (13)
+	
14 066,61	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
= 1	
229 218,98	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41,
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44,
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = Rf 040
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		Vote (4) de réception - Ministère de l'In	
013	Atténuations de charges (5)	0,00	UZA-21	2001630-20230414-14041 0,00	3-11-
70	Ventes produits fabriqués, prestations	64 500,00	38,200,00	certifie executoire	
7011	Eau	22 500,00	14 500,00	n par le prefet : 17/04/2023	
70611	Redevance d'assainissement collectif	42 000,00	23 700.009	23 700,00	
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	596 777,42	191 018,98	191 018,98	
74	Subventions d'exploitation	596 777,42	191 018,98	191 018,98	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	661 277,42	229 218,98	229 218,98	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	661 277,42	229 218,98	229 218,98	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	661 277,42	229 218,98	229 218,98	

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 218,98

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la règie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		Vote (4) réception - Ministère de l'Inté
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	02A-2120	01630-20230414-14042 023-1
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	Accuse ce	rtine executoire
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	Reception 0,00	par le prefet : 17/04/2023
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	Admichage 0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	1 403 276,59	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	228 756,85	0,00	0,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	300 835,69	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	72 086,30	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 004 955,43	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	343 466,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	343 466,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses financières	343 466,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 348 421,43	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 348 421,43	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 148 074,82
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	319 927,41
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 468 002,23

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		Vote (4) éception - Ministère de l	_
13	Subventions d'investissement	1 372 324,70		1630-20230414-140420 0,00	023-11-
131	Subvention d'équipement	1 372 324,70	Accuse cen	me executoire	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	Réception pa	r le préfet : 17/04/2023	
1641	Emprunts en euros	0,00	Affichage 1	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	1 372 324,70	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 316,50	0,00	0,00	
1068	Autres réserves	2 316,50	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	2 316,50	0,00	0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	1 374 641,20	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	609 322,60	165 417,71	165 417,71	
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	43 704,82	43 704,82	43 704,82	
2812	Agencements, aménagements de terrains	33 454,21	33 454,21	33 454,21	
2813	Constructions	10 250,61	10 250,61	10 250,61	
TOTAL DES PREL	EVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	653 027,42	209 122,53	209 122,53	
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	653 027,42	209 122,53	209 122,53	
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	2 027 668,62	209 122,53	209 122,53	

1 258 879,70	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	
0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9
=	
1 468 002,23	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1) LIBELLE : STEP

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Pour vote

Accusé certifié exécutoire

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)		le prélet : 17/04/2023 7/0 4/00 tant pour information (5)
	DEPENSES	1 093 201,26	a 1 088 361,95	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporalles	128 466,22	102 596,99	0,00	0.00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	128 466,22	102 596,99	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	964 735,04	985 764,96	0,00	0,00	0,00
2158	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	964 735,04	985 764,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 1 053 079,70	d 0,00
13	Subventions d'investissement	1 053 079,70	0,00
131	Subvention d'équipement	1 053 079,70	0,00
1311		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-35 282,25
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1) LIBELLE : RESEAU ADDUCTION ET DISTRIB

Pour vote

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Accusé certifié exécutoire		Accusé	certifié	exécutoire	
----------------------------	--	--------	----------	------------	--

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Réception pa Vote Affichage : 17	le préfet : 17/04/2023 Montant pour 104/2023 information (5)
	DEPENSES	227 974,84	a 59 712,87	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 245,40	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	22 245,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	205 729,44	59 712,87	0,00	0,00	0,00
215 2156 2158	Installat*, matériel, outillage techniq. Matériel spécifique d'exploitation Autres Instal. matériel, outil. techniq.	69 919,42 36 568,13 99 241,89	0,00 2 847,29 56 865,58	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 205 800,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	205 800,00	0,00
131	Subvention d'équipement	205 800,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	The state of the s
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	146 087,13
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1) LIBELLE : EXTENS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour vote

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Réception pa vote 4)flichage : 1	le préfet 17/04/2023 Montant pour 1/04/2023 Information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres Instal, matériel, outil, techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1) LIBELLE : EXTENSION RESEAU EAU POTABLE

Pour vote

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Réception pa ote Affichage : 17	le préfet 17/04/2023 Montant pour 04/2023 information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

		>	ANNEXES			THE PERSONNELS AND PROPERTY OF THE PERSONNELS AND T	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA	OU BILAN -	ETAT DE LA DETTE	DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		≥ ;
		A14 - TYPOL	CIE DE LA BEDAB				A1.4
			POLUGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'Indices hors zone	(6) Autres Indices
Structure			ces indices		est un Indice hors zone	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	euro	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou		100,00	0.00	0.00	0.00	800	
encadré (tunnel)	Montant en euros	644 430,16	0.00	00'0	000		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Barrière simple. Pas d'affet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	0.00	00'0	000	
	Montant en euros	00'0	0.00	0.00	00.0	000	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0.00	0.00	00'0	00'0	800	
	Montant en euros	00'0	0.00	00'0	0.00	500	
(D) Muttiplicateur Jusqu'à 3 ; muttiplicateur iusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00.0	000	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	000	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0		00'0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0.00	0.00	00'0	500		
	Montant en euros	0.00	00'0	00.0		00.00	
	Nombre de				PO'S	0000	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0
	Montant en euros						0.00
(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.	frations de couverture	éventuelles.	Page 20			Adcusé certifié exécutoire Reception par le préfet : 17/04/2023 Africhage : 17/04/2023	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

A -1 (4)	DEFENDED A COUNTRY PAR				
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		02A-212 V3%3(2) 0230414-14042	
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	ı	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2023	
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	0,00		Affichage: 17/04/2023 0,00	
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00	
1681	Autres emprunts	0,00		0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00	
1687	Autres dettes	0,00		0,00	
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00		0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves				
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves				
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00		0,00	
20	Dépenses imprévues	0,00		0,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	1 148 074,82	319 927,41	1 468 002,23

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

	RESSO	URCES PROPRES		Accusé de réception - Ministère de	fintérie
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Π	02A-212V8163(2)20230414-14042	
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	209 122,53	III	Accusé certifié exécutoise 122.53	
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00		Réception par le préfet : 17/04/2023	
10222	FCTVA	0,00		Affichage : 17/04/2023	
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées			1	
27	Autres immobilisations financières				
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	209 122,53		209 122,53	
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
2812	Agencements, aménagements de terrains	33 454,21		33 454,21	
2813	Constructions	10 250,61		10 250,61	
29	Dépréciation des immobilisations			10 200,01	
39	Dépréciat° des stocks et en-cours				
181	Charges à répartir plusieurs exercices				
021	Virement de la section d'exploitation	165 417,71		165 417,71	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	209 122,53	1 258 879,70	0,00	0,00	1 468 002,23

	Mor	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	il	1 468 002,23
Ressources propres disponibles	IV	1 468 002,23
Solde	V = IV - II (6)	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 33Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES:

Pour: Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

4avil 2023.

14aui/2023.

Présenté par (1) Le Maire, A Monaccia d'Aullene le

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Monaccia d'Aullene, le 15/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 17/04/2023

Antoine MARCHI	THE STATE OF THE S	_
BENEDETTI Michel	Rande	Th
Bianca TOMASI	Loras .	
Catherine POLI		
Fabien CANETTI		
Jacques Antoine TRAMONI		>
Jean Louis PIERAGGI	THE CONTRACT OF THE CONTRACT O	
LUCCHINI François Joseph	About	
LUCCHINI Félicien		
Laurence LESY	Xery	
Marc Eugène LUCIANI	MA	
Nicolas BENEDETTI	#200	
OMASINI Sandra	The state of the s	_
oussaint VALENTINI	Absent	
Cavier BENEDETTI	Bull	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Monaccia d'Aullene,le .

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement ; maire, président du conseil général,

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'Administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.